• Une instruction se poursuit relativement à la distribution d'une somme de sept cents francs qui aurait été faite à des ouvriers pendant l'émeute, ainsi que d'une pièce de 20 fr. qu'une personne de Châtelet aurait vu remettre à un ouvrier.

• Ces assertions nous paraissent bien sujettes à caution. Des bruits analogues ent circulé l'année dernière. On avait même vu des gentlemen en paletols gris distribuer de l'or à pleines mains. Le procès n'a rien révélé de somblable.

• La gendarmerie a procédé cette nuit

La gendarmerie a procédé cette nuit à l'arrestation de six individus qui ont été amenés à Charleroi. Parmi les prisonniers se trouve une femme qu'on croît être la fille Arvicius, dont il a été question dans l'affaire de la Bande-Noire. >

Le Journal de Paris dii :

• On prétend que les troubles de Belgique ont eu lieu, sur plusieurs points, au cri de Vive l'Empereur. On ajoute que la diplomatic anglaise se montrerait préoccupée de cette circonstance.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, 3 avril.

Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix.

On assure que les électeurs de la Sonine. On assure que les électeurs de la Sonnine, de la Dordogne, du Tarn et de la Seine-Inférieure seront convoquées pour les 28 et 26 avril ou les 2 et 3 mai. Deux élections dans le Nord et deux dans le Midipourront servir au gouvernement à juger de l'état des esprits ; il paraltrait même que cette occasion de faire une expérience electorale partielle a été un des arguments qui out le plus victorieusement combattu le projet de dissolution de la Chambre élective.

Le Constitutionnel affecte de se réjouir Le Constitutionnel affecte de se réjouir comme d'un triomphe de l'ajournement des élections, et son naîl rédacteur, M. Réousrd Simon, dit avec bonhomie :«Nous savons bien contrarier certaine tactique de parti ou quelques intérêts personnels, » en autonéant qu'il n'y aurait pas de dissolution. Un peu plus et l'estimable écrivain s'imaginersit que c'est lui qui a jeté le désarroi dans le camp de l'opposition et battu les adversaires du gouvernement.

Un fait important s'est produit au Sé-nat : M. de Maupas a éte nommé rappor-teur de la loi sur le droit de réunion, et de tous les commissaires, il était celui qui avait dans les bureaux parlé avec le plus d'energie contre la loi. Faut-il en conclure que le Sénat, résolu à voter la loi sur la presse, desirerait ajourner la loi sur le droit de réunion ? Nous persistons à croire que si ces deux lois sont également déque si ces deux lois sont également de fendues par les organes du gouvernement elles seront votées par le Senat. uvernement.

M. Dulimbert reste préfet de Toulouse : Constitutionnel a reproduit ce malin. le Constitutionnel a reproduit ce matin, d'après le Recueit des Actes administratifs de la Préfecture de la Haute-Garonne une lettre adressée à M. Dulimbert par M. Pinard. C'est un dédommagement offert par le ministre des attaques très-violentes du Pays, attaques telles que, certes, pas un seul autre journal de Paris n'eut osé en publière.

La Cour d'appel a rendu ce matin son arrêt dans l'affaire des neuf journaux : L'Union et le Temps ont été acquittés ; les sept autres ont éle condamnés. Les divers textes des arrêts prouvent que la Cour a entendu maintenir le droit des journaux d'apprécier et de discuter les discours des ornteurs, tout en interdisant le récit des débats. Malheureusement, nous croyons qu'il est impossible de marquer d'une mainten arrêcisse la limite entre le comptenière précise la limite entre le compte-rendu et la discussion. Il est à croire qu'un sénatus-consulte devra trancher la diffi-

Aujourd'hui a dû être appelée l'affaire Kervernen

On n'entend parler partout que de nou-veaux journaux. A Paris, plusieurs com-binaisons se préparent; mais ici il faut d'abord beaucoup d'argent : un journal quotidien ne peut raisonnablement se lan-cer sans avoir dans sa caisse un demi-million; et encore avec cela, il n'est pas sûr d'alter loin.

La Gazatte des Etrangers, qu'on pour-rait appeler le Moniteur de la vie privée,— rien de M. de Guilloutet, — nous apprendice matin la mort de madame Shappard, qui, après, la mort de son mari, avait repris après, la mort de son mari, avait repris son nom de jeune fille et se faisait appeler Madame de Brassac. Gazette, ma mie, vous dites des sottises : car probablement vous ne présenterez pes comme un exem-ple à vos lectrices, cette dame qui aban-donne le nom de son mari parcequ'il n'est l as procède de la particule.

C'est cette même Gazette qui nous annonce que M. le maréchal Vaillant a lu avec le plus grand soin le manuscrit de Vos Ancétres, le drame qui va être joué à la porte St. Martin. Décidément la Gazette est dans une mauvaise veine. Les journaux ont récemment enuméré les divers traitéments amonceles par l'honorable maréchet et qui montent à plus de 300,000 fr. de rente: n'y a-t-il pas une ironie cachée dérrière cette nouvelle qui représente le haut fonctionnaire comme épluchan les expressions d'une œuvre dramatique? Notez encore que M. A. Rolland, l'auteur de la pièce n'est pas suspect d'opposition, car tout récemment il recevait du uffuistère une indemnité de 1,000 fr., nous l'avous jamais su pourquoi. Il est

vrai que ce pouvait être une consolation anticipée du joii four de la plêce qu'il fit jouer au vaudeville : Les révales.

CH. CAHOT.

Bull-tin commercial

Notre exposé de la situation commerciale de la place sera court aujourd'hui
— et pour cause.

Les affaires en tissus ont élé assez restreintes. Jamais, nous dit-on, le semaine qui précède celle de Pâques n'a été aussi calme Les fabricants n'ont pas encore obtenu la hausse qu'ils demandent. Le prix des matières continue à monter. La hausse sur les cotons bruts peut-être évaluée à 15 0/0. Les cotons fités, les laines brutes et peignées suivent le mouvement.

On avait répandu sur place des bruits On avait répandu sur place des braits exagérés au sujet du commencement de grève qui s'est manifesté à Reims. D'après une lettre particulière de cette ville. La suspension de travail s'est bornée à 70 ouvriers de la maison Walbaum qui augmentant ses forces motrices avait dressé un nouveau tarif que les tisserands prétendaient leur être désavantageux. Après échange d'explications, ouvriers et patrons sont tombés d'accord et la manufacture a repris son activité. facture a repris son activité.

J. REBOUX.

Nouvelles des Marchés anglais

Bradford. — Laines. — Il n'y a que peu de changement dans le marché aux laines depuis notre dernier bulletin. Toutes les laines supérieures sont bien demandées à des prix graduellement plus fermes.

Beaucoup d'entrepositaires sont depourvues de marchandises et ils éprouvent de

vues de marchandises et ils eprouvent de grendes difficultés à se réapprovisionner aux lieux de production. On demande au-jourd'hui, 19 deniers pour les bons agneaux de Lincoln et 16 pour des brebis; mais on ne vend pas facilement à ces prix, car 15 2/2 deniers sont un bon prix pour des

Files. — Les filateurs ont encore une bonne demande pour l'intérieur et pour l'exportation. Les achais des maisons d'exportation sont cependant un peu restreints et les prix qu'elles offrent sont encores inférieurs aux prix demandes par les filateurs, que cela met un obstacle considerable au développement des affaires. Les filateurs sont genéralement soccurages par rable au développement des affaires. Les filateurs sont genéralement si occupes par les commandes qu'ils demandent des prix très-élevés, surtout pour les 30 supérieurs et quelques numéros de laines filées deux bouts. Les laines filées cardées sont plus demandées dans les qualités com-

Tissus. - La demande est un peu plus calme. Les maisons de l'intérieur bien approvisionnées pour quelque temps et n'achètent qu'en petites quantités pour les réassortiments, De bonnes affaires se fort en ce moment en tissus nonveautés pour l'intérieur et les fabricants de cet article sont très-occupés. Il y a toujours un bon courant avec la France et le continent et les fabricants ont généralement assez de travail. Les prix augmentent pe à peu avec la hausse des matières.

(Bradford Observer.)

Dépêche commerciale

Liverpool, 2 avril. Marché très-animé, tendance à grande

Fair Jumel 13. d. Middling louisiane 12 1/2.

Robert Funcke & Cie.

One doit-on faire de la Grand 'Place de Roubaix?

Le 20 mars dernier, le Conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, recevoit communication d'un rapport présenté par M. Dewarlez, adjoint, u nom du la commission des travaux publics, sur l'agrandissement de la place. L'assemblée vota l'impression de ce travail et nomma une commission mixte, composée de celle des travaux et de celle des finances, pour en étudier les conclusions. De noire côté, nous avons publié dans nos colonnes le rapport de M. Dewarlez, afin que tous ceux qui s'intéressent aux affaires municipales pussent juger des propositions formulées. - Nous allons aujourd'hui les examiner, apprécier jus-qu'à quel point elles répondent aux intérils publics et formuler des observations qui nous sont suggérées par des he Arieux, compétents et n'ayant aucun int ret direct dans la question

On a dit avec juste raison que la plac d'armes est le cœur d'une ville. Là est la vie de la cité. C'est ce lieu si bien depeint pir le mot latin de forum, theatre nature des émotions populaires, joyenses ou tristes... Il n'y a pas de grande ville saus

publique. Roubaix, jusqu'à ce ans son immense et rapide développement a dû consacrer toutes ses ressources financières. à l'hygiène, à la salubrité, et il ne lui a pas été permis de songer à ce luxe qui distingue entre toutes les vieilles cités flamandes. Peutelle rester en arrière des villes de 3me et 4me ordre ? Doit-elle renoncer plus longtemps à affirmer sa prépondérance ? Com-ment y arrivera-t-on ? Telles sont les questions à résoudre en ce moment, ques-tions rendues bien difficiles par notre situation financière. Nous les aborderons cependant; mais, pour aujourd'hui, nous voulons que nous occuper de la Grand Place et des projets qui s'y rattachent.

Avouons-le, tout d'abord, le rapport de la commission des travaux publics, malgré la compétence incontestable de son au-teur, nous a paru inspiré par un manque de confiance dans l'avenir de Roubaix. Il ne lend à rien moins qu'à l'abandon de projets primitifs et à l'amoindrissemen bâtiment qu'il destine aux services publics et que, vu son peu d'importance, il u'ose appeler Hôtel-de-Ville. Il propose on le sait, la construction par voie de cession d'un bâtiment de 250,000 fra front à la nouvelle place entre les rues du Château et l'Hôtel des Pompiers !...

lei nous croyons devoir rappeler les conclusions de M. Dewarlez :

La longueur de ce bâtiment, 65 m. 40 c serait divisée en 18 arcades de 3,06 d'ouverture, dont 12 pour six maisons de 7,12 entre axes (sur 45,00 de profondeur libre entre facades);

· Deux autres réservées pour l'accès des halles ,

· Et quatre autres conservées au service de la police et d'une entrée avec vestibule et grand esceller conduisant aux salles de fêtes et autres services publics. Ce batiment urait un sous-sol pour caves et cuisines ; un rez- le-chaussée pour magasins, salles à manger et dégagements; un entresol oftrant quatre chambres et cabinet pour chaque maison, dont chacune a sa petite cour particulière.

« Au-dessus de cet entresol, qui serait mplétement voûté, se trouverait un vaste premier étage contenant salles de fêtes. salons et autres pièces accessoires, uni quement consacré au service de la ville.

« Cette construction coûterait 250,000 francs!

« Pour ibréger la durée de la concession, ajoute M. le Rapporteur, nous vous proposons d'abandonner gratuitement à l'entreprensur, tous les matériaux des constructions existantes sur cefte partie de la place, telle que nous venons de l'exproprier; il en ferait nécessairement tous les fras de démolition et de déblais, et pourrait les remployer dans la reconstruction concédée, sous les réserves qui seraient inscrites an cahier des charges, dans l'intérêt de la solidité, de la beauté et de la réquarité de l'édifice. (?...)

· On lui dennerait deux à trois ans pour atteindre le complet achèvement de ses travaux et pendant ce délai il pourrait percevoir quelques loyers des portions de bâtiments momentanément conservées.

Quant at payage complémentaire de place, il resterait à la charge de la

Relevons unpubli de M. le Rapporteur il vient de din . que le concessionnaire pourrait percevir quelques loyers des bâ-timents conserés » et, plus haut, il-s'exprimait ainsi si nous avons le droit d'ajourner los démolitions, nous crai-gnons de n'être pas autorisés à louer ces maisons. > Crat-on qu'un entrepreneur serait plus favrisé que la municipalité et que le Consei d'Etat lui donnereit plus facilement l'augrisation de sous-louer des maisons exproriées pour cause d'utilité publique ?

Telle est la combinaison > propos par M. le Rapporteur; elle ne saurait répondre au setiment public; ajoutons qu'elle ne parat pas répondre au sentiment de la commisson elle-même puisque sur sept membres dont cette commission est composée, il ny en a que trois qui ont

Roubaix est la seconde ville du dépar tement; elle narche glorieusement à la tête de l'indusrie française et si elle a traversé une rériode de désastres, elle neat espérer emore retrouver sa prospé-

rité d'autrefois. Est-il sage d'ali tout jamais son avenir de cité de premier ordre en mettant à exécution le proposé au Conseil municipal ? Veu que, dans un demi-siècle encore, on pt dire avec un ancien Préfet du N aujourd'hui conseiller d'Etat : « Roubaix, c'est un grand village ! » Et quand Tour-coieg construit en ce moment un Hôtel de coleg construit en ce moment un Hotel de ville qui prendra place para i les plus beaux monuments du Nord de la France, nous nous contenterions, nous, d'une sorte de maison commune, dont le rez-de-chaussée serait loué à des boutiquiers!

Nous laisserons à de plus compétents le soin de discuter pratiquement la « comison » proposée.

On nous soumet deux plans qui nous paraissent dignes d'examen : nous en entretieudrons nos lecteurs et nous ac cueillerons du reste toutes les communica tions qui nous seraient faites sur ces us qui méritent une étude série une discussion approfondie.

Un jour viendra, en effet, où Roubaix sera appelée à avoir une sous-préfecture, des tribunaux, une chambre de commerce et ce n'est point seulement pour le pré-sent que nos administrateurs doivent travailler, c'est encore et surtout pour l'a-venir. Il ne faut point que les générations futures puissent nous faire le reproche de n'avoir rien fait pour elles et, ce qui serait pis encore, d'avoir gaché des monu-ments faute de ressources suffisantes. Il paut mieux tarder que de tout manquer ar trop de précipitation.

J. REBOUX.

L'abondance des matières nous oblige remettre quelques articles à notre prochai numéro.

CHRONIOUE LOCALE

Au concours de Pâques qui vient d'avoir au dans l'atelier de M. Cabanel, à Au concours de raques qui vient à avan-lieu dans l'atelier de M. Cabanel, à l'Ecole des Beaux-Arts, notre jeune pen-sionnaire J.-J. Weerts a obtenu la seconde médaille pour la figure peinte. Nous félicitons notre compatriote de ce nouveau succès qui prouve la continuité de ses efforts et de son travail.

M. Renard, directeur des contributions directes, vient d'être sur sa demande, admis à faire valoir ses droits à la retraite. Tous les journaux de Lifte constatent les sympathies que M. Renard s'étaient sympathies que M. Renard s'étaient acquises per son attention constante à concilier les intérêts de son administration avec ceux des contribuables.

M. Renard est remplacé par '. Colson, frère du secrétaire du Ministre de la

Il nous parvient, dit le Mémoriat, des différents points du département des nouvelles satisfaisantes sur l'apparence de la nouvelle récolte. S'il ne survient plus de gelées tardives, on peut compter que la campagne de cette année compensora, par ses produits abondants, le déficit des aunées précédentes.

La dernière soirée musicale de la Grande Harmonie a été très brillante; les morceaux d'harmonie militaire ont été exècutés avec cet ensemble remarquable qui fait la force de notre musique.

M. Lebacqz s'est surpasse dans son solo de clarinette, M. Mercier a joué des variations sur le cor en véritable artiste et M. J. Fournier s'est montré cette fois-ci au public qui a admiré sa fontaisie de Saxophone et l'a applaudi comme il le méritait. Ce jeune musicien a tout ce qu'il faut pour devenir d'une grande force, mais son instrument ne nous paraît pas être sans défauts.

qu'il faut pour devenir d'une grande force, mais son instrument ne nous paraît pas être sans défauts.

La belle voix de ténor que celle de M. Lestienne ! Expression, douceur, sentiment dans Rapella-toi et force dans le Gredo des Quatre Saisons, romonce qui évige une grande étendue de voix. Applaudi et bissé, M. Lestienne a laissé parmi nous le plus agréable souvenir.

Nous disious, il y a quelques mois, en parlant pour la première tois de M. Pieters, comique dunkerquois : — Voilà une bonne connaissance de plus — Nous avions raison, M. Pieters possède aussi le talent d'accompagnateur et le piano n'a pas de secrets pour lui.

On dit souvent que ce qu'il y a de plus ennuyeux qu'un morceau de piano, Je sont deux morceaux de piano : ceux qui tiennent ce langage n'ont certainement pas entendu M. Pieters, cer ils reconnaîtraient qu'il y a des exceptions....

Le Chanteur des Rues et l'Ecuyer du Cirque sont deux chasonnettes excessivennent difficiles et latigantes; il faut avoir le talent de M. Pieters pour pouvoir les aborder et nous sommes convaincus qu'il y a peu de comiques, même les plus en vogue, qui puissent aiteindre dans ce geire, la même perfection.

Une nouvelle soirée doit avoir lieu, dit-on, le mardi de Pâques; nous lui souhaitons le même succès. — Muchausa.

La Société lyrique offrira à ses membres

dimanche à sept he la Chaise d'Or, place

France, France, chœur, (la Lyre), Sénora, romance, (Willem), Bouquet fané, romance, (Labroi), Marihe, mélodie, (Cockan), Page, écuyer, capitaine, (Montigny Sérénade de Gounod (Hermans), Le Mariage, chansonnette comiquiesche)

DEUXIÈME PARTIE

Le Chant des Amis, (la Lyre) Credo des quatre saisons (Will Romance de Roland à Ros

3º Romance de Roland à Roncesa (Labroi). 4º Il Baccio, (Hermans). 5º Méphistophélès, romance. (Vanache 6º Duo de la Juive (Montigny et ***) 7º Laissez-moi tranquille, chansonne (J. Roche).

Le piano sera tenu par Mile Farcé.

Les habitants de la rue des Longues-Hoies se plaignent du reterd apporté dans la distribution des courriers. Il y s un mois, nous assure-t-on, le facteur arrivait dans la rue, le matin, vers, nauf, heurasi; aujourd'hui, il n'y arrive plus guère qu'a-

C'est demain la fête des Rama Paques-Fleuries. On amenait ce mi ville des quentités considérables de ches de buis et de lauriers

On nous dit que de nombreux vols de porte-monssie out été commis mordi à l'église de Saint-Martin pendant la céré-mons de la première communion.

Un sieur François Leroy, ouvrier files
à Tourcoing, a été condamné hier mais
à deux mois de prison par le tribuna
correctionnel, pour vol de laine au prési
dice de M. Deconninck, son patron.
Le tribunal a en outre condetuné à de
peines variant de 6 jours à un mois d
prison, des mendiants et des belges rentre
en France malgré l'arrêté d'expuision de
les frappait.

en France m

Un des deux militaires dont nous avon sunonce la fuire en Belgique, à été arrêt il y a trois jours à Boubain; il était revin réclamer audacieusement son uniform qu'il avait laissé en gage. L'autre a ét plus prudent, perali-il; il continue à ust largement de l'hospitalité des Moucroanois. Comme, il est un peu aussiclen, Comme il est un peu

Hier après-midi, on a retiré d'un fosse rempli d'eau, au hameau des Guinguet-Hier après-midi, on a retiré d'un fos rempli d'eau, au hameau des Gunque les, près Mons-en-Barceul, le cadavre d'enlant âgé de vingt mois environ. Il au reconta pour apparteuir aux epoux Ch telet, domicilés en cette commune.

On suppose que l'enfant était parve à se dérober à la surveillance de sa mei et qu'en dirigeant ses pas incertains, ve la ruisseau, il y a trouvé la mort.

On nous prie d'insérer le signalement de la nommée Esther Ladgrand, Temme Joseph Goubet, de Marcong, disparie depuis environ trois semaines.

Agée de 68 ans. taille d'environ 1 m. 60 c., cheveux noirs grisonnants, sourcit noirs, yeux gris, nez pointu, bouche moyenne, visage ovale, teint pâle.

Cette femme qui est atteinte d'idiotisme est vêtue de trois jupons gris, deux care cos gris, un mouchoir en laine, un lablier en coton à carreaux, coiffée d'un bonne blanc, chaussée de sabats, elle ne porte qu'une boucle d'oreilles.

Société de Consommation de Roubaix

Inventaire au 28 mars 1868.

Le nombre de sociétaires est de 235 comme le mois précédent.
La somme de dépôts n'est plus que de 1,652 fr. par suite de remboursea ent de 72 francs 90 centimes.
La vente en mars s'est élevée à 22,239 k. de pain, et le montant du chifire d'affaires est de 10,154 fr., compris les ventes de son.

ACTIF.

Sommes payées en terrain et ba Farines premières et g 2,200 k. à 54 fr. Sons 600 k. à 15 fr. 148|pains en rayon à 80 c. Charbon, paille et avoine FE Total. PASSIF . 35 cotisations à 10 fr. 1,652-00 1,411-50

Total. . . 38,449-90 38,449-90

Bénéfice des trois premiers mois.

AVIS.

L'assemblée générale trimestrielle aura